



Séminaire « Forêt »
des Parcs naturels régionaux de France et de
l'Office national des Forêts
5, 6 et 7 novembre 2013 – Parc du Gâtinais
français (77)

« Acquis et perspectives des politiques territoriales autour de la forêt »

COMPTE-RENDU

Mars 2014

« Quand un arbre tombe, on l'entend ; quand la forêt pousse, pas un bruit »

(Proverbe sud-africain)



Séminaire « Forêt »

des Parcs naturels régionaux de France et de l'Office national des Forêts

6 et 7 novembre 2013 – Parc du Gâtinais français (77)

« Acquis et perspectives des politiques territoriales autour de la forêt »

Invités : Centre National de la Propriété Forestière

Fédération Nationale des Communes Forestières

Ce séminaire fait suite à ceux organisés en juin 2009 dans le Parc de Normandie-Maine et en novembre 2011 dans le Parc des Grands Causses. Il s'inscrit dans le cadre du partenariat avec l'ONF. Il est l'occasion, sur chacun des thèmes retenus, de :

- bénéficier d'apport en informations, expériences, analyses d'experts, de partenaires et de Parcs ;
- faire le point sur l'état d'avancement des travaux du réseau ;
- échanger sur les pratiques, les actions, les partenariats et les outils mis en œuvre ;
- aller à la rencontre d'expériences ;
- identifier les priorités et les actions à mener pour le réseau avec ses partenaires.

Programme

Mardi 5 novembre 2013

Projection d'un film produit par le PNR du Morvan : « *Le Morvan parle de sa forêt* »

Mercredi 6 novembre 2013

9h30 : Accueil

10h00 : Mot de bienvenue du Parc du Gâtinais français

Séance plénière d'ouverture présidée par Michaël WEBER, Président du Parc des Vosges du Nord et élu référent sur la forêt à la Fédération des Parcs

- Yves POSS, IGPEF honoraire

Introduction au débat : « Les politiques territoriales autour de la forêt »

- Guy LANDMANN, Directeur adjoint du GIP ECOFOR, Biomasse et biodiversité, Suivi continu des forêts, Sécheresse et canicule

Panorama des thèmes de recherche en cours

12h00 : Déjeuner

14h00 : Découverte du Parc du Gâtinais français

1/ Visite d'une plateforme de transformation du bois pour la filière énergie –

Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) Gâtinais Bois énergie- Plateau de Launay – 91490 Moigny-sur-Ecole

Intervenants : Denis MEUNIER, membre du Bureau syndical du Parc, Gérant de la SCIC,
Maire de Auvers-St-Georges
Bernard LACHENAIT, Adjoint au maire de Moigny-sur-Ecole,
Rapporteur de la Commission agriculture-sylviculture du Parc, Coopérateur de la SCIC,
Gérant de la société « Compost du Gâtinais »
Pierre-Edouard POCHON, prestataire pour le broyage,
Gérant de la société « PPE Environnement »
Simon DESSIENNE, salarié de la plateforme

Présentation de la SCIC « Gâtinais Bois énergie », présentation des entreprises partenaires et des liens avec la SCIC, démonstration de broyage.

2/ Opération de mobilisation des bois et regroupement - Milly-la-Forêt

Intervenants : Xavier JENNER, CRPF Ile de France, Délégué régional
Raphaël TREMBLEAU, CRPF Ile de France, Technicien de secteur

17h00 : **Maison du Parc du Gâtinais.** Présentation du Parc. Visite de la maison. – 91490 Milly-la-Forêt

18h00 : - **Interventions de :**

Albert MAILLET, Directeur de l'Environnement et des Risques naturels de l'ONF

en présence de Benjamin BEAUSSANT, Directeur de l'Agence de l'ONF de Fontainebleau

Alain LESTURGEZ, Directeur général de la Fédération nationale des Communes forestières

Mickaël WEBER, Conseiller Régional de Lorraine délégué à l'économie du bois, Maire de Woelfling-lès-Sarreguemines, Président du Parc naturel régional des Vosges du Nord

Jean-Jacques BOUSSAINGAULT, Conseiller général de l'Essonne, Maire de Boigneville (91), Président du Parc du Gâtinais français

20h00 : **Soirée conviviale –**

Jeudi 7 novembre 2013

9h00- 12h00 : Travail en ateliers

ATELIER 1 : Adaptabilité et équilibre des forêts

Animateur : Thierry MOUGEY, FPNRF

- **Adaptation des forêts aux changements climatiques** – Jean-François DHOTE, ONF, Chef du département Recherche et Développement
- **Equilibre Forêt/Gibier** – Jean-Pierre HAMARD, IRSTEA
- **Productivité et écologie** – Marc LAPORTE, CRPF Ile de France et Centre

Comment positionner les PNR dans le débat ? Comment peuvent-ils prendre partie ?

Comment assurer la préservation et/ou la reconstitution de la ressource pour l'avenir ?

ATELIER 2 : Stratégies territoriales et forêts

Animateur : Philippe BELCHI, ONF

- **Chartes forestières de territoire** – Nicolas BOCK, PNR du Gâtinais français et Anne GALIBERT et Alice SEQUE WEILL, FNCoFor
- **Produire et consommer localement** – « *Passer par l'économie pour une forêt plus naturelle* », Mickaël WEBER, PNR Vosges du Nord
- **Forêt et documents d'urbanisme** – Alexandre EMERIT, Responsable du Pôle Environnement du PNRGF
-

Comment poursuivre l'animation des CFT ? Quid de la SNB ?

Les Parcs, chefs de file d'une stratégie et d'une animation territoriale ?

ATELIER 3 : Communiquer – Faire savoir.

Animateur : Philippe MOUTET, FPNRF

- **L'apport des labels, exemple du label Forêt d'Exception®** – Christèle GERNIGON, ONF
Chargée de mission Paysage et Forêt d'exception
- **La gestion et l'exploitation de la forêt vues par les Français** (à partir de données issues des enquêtes Forêt et société menées par l'ONF avec l'Université de Caen) – Anne-Marie GRANET, ONF
Chargée de mission Accueil du public et Patrimoine historique, archéologique et culturel
- **La marque « Morvan Nature et Talents »** - Emmanuel CUCHET, PNRVM

Comment valoriser l'apport économique et social des activités forestières ?

12h00 : Déjeuner

13h30- 15h30 : **Séance plénière de clôture présidée et animée par Michaël WEBER**, Conseiller Régional de Lorraine délégué à l'économie du bois, Maire de Woelfling-lès-Sarreguemines, Président du PNRVN

Mise en commun des ateliers

Intervention du Ministère de l'écologie,

Point d'actualité (Stratégie nationale pour la Biodiversité, Programmes de recherche et de cartographie, etc.)

Conclusion : Yves POSS

15h30 : **Fin du séminaire**

Liste des participants

Benjamin BEAUSSANT (ONF)
Franck JACOBEE (ONF)
Xavier JENNER (CRPF)
Raphael TREMBLEAU (CRPF)
Marc LAPORTE (CRPF)
Nicolas BOCK (PNRGF)
Alexandre EMERIT (PNRGF)
Pierre BEAUDESSON (CNPF)
Camille GUERIN (PNRGF)
Arnaud CHARPENTIER (PNRGF)
Fabienne COTTE (PNRGF)
Emmanuelle GUILMAULT (PNRGF)
Jean-Jacques BOUSSAINGAULT (PNRGF)
Jean-Pierre HAMARD (IRSTEA)
Yves POSS
Guy LANDMANN (GIPECOFOR)
Alain LESTURGEZ (Directeur de la FNCOFOR)
Anne GALIBERT/Alice SEQUE WEIL (FNCOFOR)
Renaud KLEIN (ONF - expert national chasse)
Hervé DAVIAU (ONF Basse Normandie)
Jean PAILLARD (ONF- Responsable UT Sancy 63)
Michel CANTAT (ONF- Responsable UT Livradois-Forez 63)
Jean-Marc BROCARD (ONF Doubs)
Colin REBEL (ONF Morvan)
Celine LANGUMIER (ONF)
Patrick KUBLER (ONF)
François CHANAL (ONF)
Caroline SAMYN (ONF)
Philippe BELCHI (ONF)
Christele GERNIGON (ONF)
Anne-Marie GRANET (ONF)
Jean-François DHOTE (ONF)
Eric MEIGNIEN (ONF)
Albert MAILLET (Directeur Environnement - ONF)
Philippe LECOMTE (ONF)
Marc PASQUALINI (ONF)
Mickael WEBER (Président PNR Vosges du Nord)
Emmanuelle CUCHET (PNR Morvan)
Philippe MOUTET (Fédération des PNR)
Pierre PACCARD (PNR des Bauges)
Medhi BECUWE (PNR Pilat)
Nicolas BOUDESSEUL (PNR Normandie Maine)

Claudy COMBE (PNR Livradois-Forez)
Hubert SAINT-CYR (PNR Avesnois)
Florian LE MEUR (PNR Avesnois)
Pauline PECQUET (PNR Scarpe-Escaut)
Virginie GRUDZIEN (PNR des caps et Marais d'Opale)
Stéphane ADAM (Fédération des PNR)
Sophie BIGOURD (PNR Boucles de Seine Normande)
Claude MICHEL (PNR du Ballon des Vosges)
Laurent GODE (PNR de Lorraine)
Louis-Marie GUILLON (PNR Armorique)
Pauline PERALDI (PNR Corse)
Vianney TAING (PNR Livradois-Forez)
Jérôme BUSSIERES (PNR des Grands Causses)
Colin le BALLE (PNR des Ardennes)
Laure DANGLA (PNR Périgord-Limousin)
Bertrand PHILIPPE (CRPF Midi Pyrénées)
Sylvain PILLON (CRPF Nord Picardie)
Anne PIERANGELO (CRPF Rhône-Alpes)
Camille LOUDUN (CRPF PACA/ PNR Luberon)
Mme HENDERSON (maire de Nanteau-sur-Essonne)
Patrick GUIOT (Commune Saint-Fargeau-Ponthierry)
Gérard PETIT (Commune Saint-Fargeau-Ponthierry)
Mélanie PUSSET (CRPF)
Fabrice PRUVOST (DDT77)
Thierry LARRIEU (DDT77)
Loïc BRODUT (CG77)
Denis MEUNIER (Gérant de la SCIC)
Christophe SALLE (salarié de la SCIC)
Grégory PATEK (PNR Haute Vallée de Chevreuse)
Laurent BENARD (PNR du Perche)
Thierry MOUGEY (FPNRF)
Olivier PINEL (FNCUMA)

Plus de [70 personnes étaient inscrites](#) au séminaire soit :

- 20 Parcs représentés
- une vingtaine de personnes de l'ONf
- des représentants du CNPF et des CRPF, des Communes Forestières, de l'IRSTEA, des DDT locales, des Conseils généraux, du GIP ECoFor

Soirée d'accueil

« Le Morvan parle de sa forêt » - Film produit par le PNR du Morvan

Depuis plus de 1000 ans, l'Histoire du Morvan et celle de la forêt morvandelle sont liés. Aujourd'hui, moins de 200 ans après l'industrie du « flottage de bois » développée pour chauffer Paris du XVI^e au XIX^e siècle, une production industrielle s'affirme à nouveau. Elle est basée sur l'exploitation et la transformation des forêts de résineux, issues des boisements d'anciennes terres agricoles et de la transformation des forêts de feuillus originelles.

Les enjeux sont donc conséquents pour l'économie et les entreprises locales mais aussi pour la vie quotidienne des habitants et usagers.

La forêt fait partie de l'âme, de l'histoire et du paysage des morvandiaux, par ses droits d'usages puis l'accès très tardif à la forêt paysanne. Ces usages sont divers : bois de chauffage, bois d'œuvre, chasse, cueillette, la liberté de promenades, les loisirs et les activités sportives...

La forêt est aussi un atout important pour l'économie touristique comme pour la richesse de la biodiversité.

Le Morvan se trouve donc à une étape importante de son histoire et de nombreuses questions se posent. Le Parc du Morvan a donné la parole à des morvandiaux qui travaillent et vivent de la forêt mais aussi à des élus, habitants et usagers, naturalistes... Ils parlent de leur forêt, son histoire, ses sylvicultures, sa réalité économique et leurs attentes...



LE MORVAN PARLE DE SA FORÊT

Production : Parc naturel régional du Morvan - 58230 Saint-Dizant
Tél. : 03 85 79 79 00 - administration@pnrdu-morvan.org
Comité de projet : Anne-Catherine LUCAS
Co-Responsable : Jean-Michel CHIFFY - jchiffy@pnrdu-morvan.org
Philippe HOLLTEL (Pnr du Morvan)

© PnrMorvan 2012

Séance plénière d'Ouverture

Denis MEUNIER, Maire d'Auvers-St-Georges, gérant de la Scic Gâtinais Bois Énergie, membre du Bureau du Parc naturel régional du Gâtinais français accueille les participants.

Philippe BELCHI et Stéphane ADAM rappellent le cadre général dans lequel s'inscrivent le séminaire (à savoir la convention partenariale qui unit la Fédération des Parcs naturels régionaux de France et l'office national des Forêts) et son thème.

Yves POSS, grand témoin du séminaire intervient ensuite. Le texte de son intervention figure ci-dessous. Le power point présenté en séance est disponible [ICI](#).

Présentation de Yves Poss

Bonjour, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Ce séminaire arrive à point nommé, juste après l'annonce par le gouvernement de la politique qu'il a arrêtée pour la forêt et le bois. Parmi les 34 plans de reconquête pour dessiner la France industrielle de demain¹, vous avez tous noté que les industries du bois avaient été retenues. Mais la transformation de

¹ <http://www.redressement-productif.gouv.fr/nouvelle-france-industrielle>

notre matière première est également concernée par 5 autres filières, au titre de leur approvisionnement, de leurs process, de leurs débouchés : énergies renouvelables, recyclage et matériaux verts, rénovation thermique des bâtiments, chimie verte et biocarburants, usine du futur.

Cette politique a été précisée dans le plan d'avenir pour les industries de transformation du bois². Il a été présenté le 18 octobre par MM. Le Foll et Montebourg. Il sera complété par le volet « forêt » de la loi d'avenir pour l'agriculture et la forêt, qui viendra en discussion devant le Parlement au début de l'année prochaine. Il annonce, en particulier, un programme national pour la forêt et le bois, concerté avec les professionnels, et qui devra être décliné dans chaque région, et bien sûr par la suite dans chaque territoire.

La moitié des forêts françaises se trouve dans les PNR.

Ce séminaire vient donc à point nommé : les débats pourront s'appuyer sur les orientations gouvernementales, pour ouvrir les perspectives de l'action publique que vous pourrez initier sur chacun de vos territoires, pour préparer les prochains contrats de progrès État-région.

Mon propos ne sera pas de revenir sur les priorités retenues : ce séminaire réunit des professionnels, qui doivent déjà les connaître. Subjectif, il sera plutôt une contribution aux débats que nous aurons pendant ces deux journées, sur les acquis et perspectives des politiques territoriales autour de la forêt. Je vais m'appuyer sur des mots, parfois décalés, pour susciter de nouveaux regards, pour provoquer les discussions entre nous.

Lire la suite [ICI](#).

Sans transition, ni débat (qui sera ouvert en fin de séance),

Guy LANDMANN présente quelques informations récentes et synthétiques sur les activités du GIP Ecofor.

Le contenu de sa communication, en particulier le diaporama correspondant, est [ICI](#).

Mickaël WEBER qui préside la deuxième partie de la matinée ouvre le débat. Il fait remarquer que l'actualité est riche autour des thèmes de la forêt et du bois, que les attentes des habitants sont importantes (notamment pour éviter les travers et les excès de toute nature), et que les Parcs en tant que terrains expérimentaux et territoires d'innovation ont à conduire des actions exemplaires de concert avec le CNPF et l'ONF.

Albert MAILLET se félicite du fonctionnement en réseau et en partenariat de la Fédération des Parcs et de l'Office national des Forêts. Il estime ce mode de collaboration très prometteur.

Il souligne que les forêts des Parcs constituent une ressource de qualité qui mérite d'être valorisée.

Un échange sous forme de questions aux intervenants est alors instauré avec la salle.

² http://agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/plan-bois-HD_cle0411e8.pdf

Les préoccupations des participants sont les suivantes :

1/ la première question porte sur la prise en compte ou non de l'impact de la grande faune dans le programme PASSIFOR du GIP EcoFor. PASSIFOR, soutenu par le ministère chargé de l'agriculture et de la forêt, vise à évaluer s'il est possible de concevoir un système de suivi de la biodiversité forestière qui soit performant aux différentes échelles (nationale, régionale, locale, propriété forestière) et d'en dessiner les modalités pratiques selon un ou plusieurs scénarios que pourront s'approprier les divers partenaires et bailleurs de fonds.

2/ la seconde intervention porte sur le manque d'évolution dans les discours et les actes eu égard à la forêt et à la filière bois durant les 30 dernières années et l'impression que donne cette filière de communiquer sur les mêmes sujets depuis toujours.

Cette remarque suscite de nombreuses réactions visant à la moduler sans l'infirmier.

Yves POSS pense que dans bien des domaines on se satisfait des situations existantes. L'enjeu d'avenir pour la filière est donc de parvenir à discuter en son sein des oppositions ou discordances de manière à les dépasser. La question de la légitimité des PNR à intervenir sur les thèmes relatifs à la filière Forêt-Bois est ensuite posée.

Mickaël WEBER pense qu'il faut travailler dans un esprit prospectif, en d'autres termes toujours s'efforcer d'être dans l'anticipation plutôt dans la réaction à posteriori.

Albert MAILLET fait remarquer qu'une politique forestière de filière est indispensable mais que de très nombreux facteurs exogènes à la forêt interfèrent obligatoirement sur celle-ci (par exemple, les politiques de construction, d'utilisation des matériaux et dans quelles conditions, celles du droit du travail, celles qui régissent les rémunérations, etc...). Il est par conséquent inévitable d'être dans un système d'actions/réactions. L'enjeu consiste à maintenir les élans politiques suffisamment longtemps pour qu'ils aient un impact face au contexte fluctuant. L'environnement exogène à la filière est aujourd'hui très différent de celui des années 1980.

3/ La question exprimant la préoccupation de bien des territoires (notamment les PNR) à améliorer leur légitimité à travailler sur les sujets relatifs à la forêt et au bois est ensuite mise en discussion.

Le début de l'après-midi est consacré à la visite de la plateforme de transformation de la **Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) Gâtinais Bois Energie** à Moigny-sur-Ecole (91) sous la conduite de l'équipe du Parc du Gâtinais français et des responsables de la SCIC. [Plus d'informations ICI.](#)

La société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) a été créée le 28 mars 2013, lors de l'assemblée constitutive à Milly-la-Forêt. La SCIC est la solution choisie par le Parc et ses partenaires (propriétaires forestiers, transformateurs, clients) pour développer une filière bois locale.

Il s'agit d'une forme d'entreprise coopérative associant des partenaires désireux d'œuvrer ensemble à la réalisation d'un projet de développement local. Ses missions sont les suivantes :

- valoriser les espaces forestiers du territoire,
- garantir un approvisionnement de qualité et en quantité suffisante aux futurs utilisateurs,
- promouvoir la filière bois énergie sur le territoire.

Ses activités consistent en l'achat de bois aux producteurs et sa revente aux usagers (après transformation) à un tarif identique pour tous les clients.

Les photos sont [ICI](#).

Le groupe se déplace ensuite en forêt pour apprécier le travail partenarial accompli par le Parc naturel régional du Gâtinais français et le Centre régional de la propriété forestière dans le cadre d'une **Opération de mobilisation des bois et de regroupement** à Milly-la-Forêt.

Il s'agit de regrouper le foncier forestier de manière volontaire en mettant à disposition des propriétaires les outils que sont la bourse foncière forestière et l'animation d'un programme de regroupement volontaire du foncier forestier sur des massifs prioritaires. Ces outils permettent de faciliter la mise en relation des propriétaires souhaitant acheter, échanger ou vendre des parcelles forestières.

[En savoir plus ICI](#).

En fin d'après-midi les participants au séminaire sont accueillis à **La Maison du Parc naturel régional du Gâtinais français** par les membres de l'équipe. Après avoir visité ce bel équipement exemplaire du point de vue architecturale, plusieurs personnalités s'expriment :

Connaître les détails sur la [Maison du Parc](#).

- **Jean-Jacques BOUSSAINGAULT**, Président du Parc naturel régional du Gâtinais français
 - salue les personnes présentes,
 - s'excuse de ne pas avoir pu participer à l'ensemble de la journée,
 - exprime le plaisir qu'il a à accueillir les participants au séminaires dans « la nouvelle maison du Parc remplie d'intelligence »,
 - remercie la Fédération des Parcs naturels régionaux de France d'avoir choisi le Gâtinais pour tenir ce séminaire,
 - rappelle les caractéristiques de la forêts du Parc, soit : 1/ un taux de boisement de 31% (23 000 ha), 2/ une ressource privée à 81%, 3/ un territoire doté d'une Charte forestière,

- expose le travail réalisé par le Parc et ses partenaires dans le domaine de la forêt et du bois notamment dans le cadre de la Charte forestière de territoire : 1/ mise en place de la SCIC Bois énergie, 2/mise en place avec le Conseil général et le CRPF de l'opération de regroupement de la propriété forestière, 3/création d'un sentier de découverte et d'interprétation accessible à tous en partenariat avec l'ONF, 4/ conduite de Plans de développement forestiers,
- cite les pistes de travail à venir, parmi lesquelles figure la volonté de relancer une filière Bois construction. Dépourvu de scierie à ce jour, le Parc envisage d'en créer une sous la forme d'une SCIC également dans le cadre de la politique actuelle sur l'Economie sociale et solidaire.

- **Michaël WEBER**, Président du Parc des Vosges du Nord et élu référent sur la forêt à la Fédération des Parcs naturels régionaux de France

- salue l'ensemble des participants,
- remercie le président fondateur du Parc du Gâtinais français pour son invitation et son accueil dans la nouvelle Maison du Parc,
- remercie l'équipe du Parc du Gâtinais pour le travail fourni pour organiser ce séminaire,
- rappelle qu'il est très important pour la Fédération des parcs de compter des partenariats anciens tel que celui qui lie la Fédération et l'ONF. C'est une façon de se découvrir, de s'écouter, d'être exigeant et de progresser.
- développe l'exemple du PNR des Vosges du Nord qui nourrit un partenariat fructueux avec des territoires allemands voisins,
- souhaite que la Fédération accroissent ses partenariats avec l'ONF et en formalise de nouveaux avec les représentants de la Forêt privée et ceux des Communes forestières.

- **Albert MAILLET**, Directeur de l'Environnement et des Risques naturels de l'Office national des Forêts

- remercie les orateurs précédents,
- exprime le plaisir qu'il a à participer pour la première fois à ce séminaire co-organisé par les Parcs et l'ONF dont les débats sont riches et les échanges fructueux,
- note que ces séminaires sont renouvelés tous les deux ans avec une participation grandissante et des partenaires de plus en plus nombreux, ce qui est un signe de leur succès,
- explique que la relation de la Forêt au territoire est un sujet complexe. S'il est évident que les propriétaires forestiers sont des acteurs directs de l'aménagement du territoire, l'ONF qui conseille les collectivités enrichit son positionnement et organise pour cela des espaces de médiation et de dialogue. En ce sens, les PNR sont des partenaires importants car ils disposent d'une bonne expérience en la matière.
- insiste sur le fait que la convention de partenariat entre la Fédération des Parcs et l'ONF est ancienne et rappelle qu'elle s'inscrit dans un esprit très constructif (de manière à ce que « le tout soit supérieur à la somme des parties ») sous le signe de l'échange sur les pratiques et les problématiques au service de l'innovation technique et territoriale.

- **Alain LESTURGEZ**, Directeur général de la Fédération nationale des Communes forestières excuse l'absence du Président MONIN qui a eu connaissance de séminaire.

Alain LESTURGEZ rappelle que 130 Chartes Forestières de territoire sont validées à ce jour représentant 4 millions d'hectares de forêt. La Fédération nationale des communes forestières en assure le suivi. L'apport de ces démarches de politique territoriales est indéniable.

Les Parcs et les CoFor ont une longue histoire commune: 23 PNR portent des CFT. Les élus des Parcs, des CoFor et ceux qui sont investis dans les CFT sont souvent les mêmes.

Aux Parcs et aux CoFor s'offrent pour l'avenir des défis communs : 1/ faire évoluer la gouvernance forestière et affirmer en ce sens la responsabilité des élus; 2/ construire des schémas stratégiques de massif, 3/ faire reconnaître les services rendus par la forêt, 4/ faire cesser la préférence du béton dans la construction, 5/ faire reconnaître la forêt comme un élément de la transition écologique.

ATELIER 1 : Adaptabilité et équilibre des forêts

- **Adaptation des forêts aux changements climatiques**

Jean-François DHOTE, ONF - Département Recherche et Développement

Le doute n'est plus permis : le réchauffement climatique est déjà bien réel. Les questions sur la stabilité du climat, au-delà de sa variabilité que l'on pourrait qualifier de naturelle, ne datent pas d'aujourd'hui, et les progrès des sciences ont permis progressivement d'en reconstituer l'histoire marquée par des fluctuations de grande ampleur.

Quelles que soient les incertitudes qui subsistent sur le futur, il paraît nécessaire de faire clairement apparaître l'importance des observations récentes sur le réchauffement et d'en évaluer l'impact sur les écosystèmes forestiers. De façon générale, la difficulté est d'isoler le seul changement climatique par rapport aux autres facteurs qu'il est possible de regrouper sous le vocable général du changement global. L'interrogation sur les impacts du changement climatique sur les écosystèmes forestiers, qui tenait un peu de l'exercice de science-fiction il y a quelques années se traduit maintenant par une analyse approfondie.

[Intervention](#)

- **Equilibre Forêt/Gibier**

J-P HAMARD - IRSTEA UR « Écosystèmes forestiers » - Centre de Nogent-sur-Vernisson (45)

La notion d'équilibre sylvo-cynégétique s'est répandue il y a maintenant plus d'une trentaine d'années. Son apparition fait d'ailleurs écho à la généralisation concomitante du plan de chasse « cervidés » à l'ensemble de la France métropolitaine (1978). Entre la définition proposée par une circulaire de la Direction de la Nature et des Paysages (1980) et celle retenue par la Loi relative au développement des territoires ruraux (2005), les différentes formulations proposées montrent à quel point la caractérisation du concept d'équilibre reste délicate et ambitieuse.

Quelles méthodes et quels outils ont été mis à la disposition des gestionnaires de la faune et de la forêt pour tendre vers cet équilibre ? Quels en sont les enseignements actuels et quelles perspectives peut-on envisager pour demain ?

[Intervention](#)

- **Productivité et écologie**

Marc LAPORTE, CRPF Ile de France et Centre

La gestion traditionnelle des bois et forêts suivant une sylviculture essentiellement orientée vers la production de bois « énergie » (bois de feu) et de bois « matériau » (bois d'industrie, bois d'œuvre), a souvent engendré une banalisation (simplification) de l'écosystème forestier, avec un degré d'artificialisation plus ou moins marqué suivant les époques et une fragilisation des peuplements forestiers face aux attaques parasitaires et aux aléas climatiques.

La recherche d'une meilleure prise en compte de l'ensemble des composants de cet écosystème complexe (mélange d'essences, bois morts, biodiversité, ...) devrait permettre d'assurer à terme et à moindre coût une meilleure productivité des forêts gérées.

[Intervention](#)

ATELIER 2 : Stratégies territoriales et forêts

- **Chartes forestières de territoire**

1/ Nicolas BOCK - Parc naturel régional du Gâtinais français

La Loi d'Orientation Forestière de juillet 2001 a introduit une innovation à la politique forestière en prévoyant des Chartes Forestières de Territoire (CFT). L'objectif des CFT est d'intervenir dans un territoire donné sur les objectifs de gestion durable de la forêt en association avec l'ensemble des partenaires concernés.

Le Parc naturel régional du Gâtinais français a élaboré sa Charte forestière de territoire en 2009. Cette CFT constitue l'occasion de resserrer les liens entre préoccupations environnementales et dimensions socio-économiques du territoire. En effet, les espaces forestiers du Gâtinais français constituent une grande richesse pour le territoire tant sur le plan économique que sur le plan environnemental et paysager.

La CFT du Parc du Gâtinais français se décline en un programme d'actions thématiques :

- Favoriser la gestion forestière et le développement forestier,
- Promouvoir l'émergence d'une filière bois énergie locale,
- Favoriser la mise en place d'une relation entre la forêt et le tourisme vert,
- Préserver et gérer la forêt selon les principes de la biodiversité.

L'animation, démarrée suite à la signature par l'ensemble des partenaires en mai 2010, consiste en la mise en œuvre de ce programme d'actions.

2/ Anne GALIBERT et Alice SEQUE WEILL, FNCoFor

- Etat des CFT en 2013 (chiffres clés) et principales actualités du Réseau des CFT ;
- Suivi et évaluation des CFT : présentation des outils proposés par le Réseau des CFT, lien avec le suivi-évaluation des Chartes des PNR ;
- Les CFT : outil d'intégration des enjeux forestiers dans les politiques territoriales (avec un focus sur les chartes des PNR).

- **Produire et consommer localement**

Mickaël WEBER, Président du Parc des Vosges du Nord

« Passer par l'économie pour une forêt plus naturelle »

Economie(s) du bois à forte(s) valeur(s) ajoutée(s) – Quels apports à l'ancrage territorial de la filière forêt-bois et à la naturalité forestière dans les Vosges du Nord ?

Dans le cadre de la révision de sa charte, le Parc naturel régional des Vosges du Nord souhaite « passer par l'économie pour évoluer vers une forêt plus naturelle ». Il s'agit donc d'analyser les modalités de réalisation de cette ambition, et plus particulièrement la mesure intitulée « développer une économie du bois à forte valeur ajoutée ». Il est notamment question de l'importance de l'information forestière et de son partage, du lien étroit entre naturalité, sylviculture et qualité des bois, de l'ancrage territorial de la filière forêt-bois, et du rôle de l'expérimentation. Des enjeux importants sont identifiés en termes de valorisation du hêtre.

- **Forêt et documents d'urbanisme**

Alexandre EMERIT, Responsable du Pôle Environnement du PNR du Gâtinais français

En 2009 et 2010, les débats sur le Grenelle de l'Environnement ont permis de préciser la notion de trames vertes et bleues, avec comme conséquence réglementaire leur prise en compte dans les documents d'urbanisme.

Sur la base des travaux de l'IAU (tracé des principales continuités écologiques à l'échelle de la Région Ile de France), le Parc naturel régional du Gâtinais français a mis en place une expérimentation visant à accompagner plusieurs communes dans l'intégration des TVB dans leurs PLU. Il s'agissait dans un premier temps de localiser précisément les continuités écologiques sur le terrain (collecte de données, échanges avec élus, chasseurs, agriculteurs puis vérifications de terrain pour identifier).

Une fois cette identification réalisée, le Parc a proposé aux communes des outils réglementaires (zonages PLU spécifiques, règlements adaptés, repérage sur plan...) leur permettant de protéger les continuités écologiques. Cette approche s'est faite de façon intercommunale afin qu'il y ait une cohérence d'ensemble d'une commune à l'autre.

ATELIER 3 : Communiquer – Faire savoir

- **Les apports du label Forêt d'Exception®, quelle valorisation ?**

Christèle GERNIGON, Direction de l'environnement et des risques naturels de l'ONF.

Créé par l'Office national des forêts en 2011, le label Forêt d'Exception® est une politique de valorisation de la gestion durable des forêts domaniales. Initié en 2007, le processus de labellisation se fonde sur des principes énoncés dans une charte nationale Forêt d'Exception® à laquelle tous les partenaires doivent adhérer.

Dans le réseau actuel de 18 forêts, 8 appartiennent au périmètre d'un Parc naturel régional, dont Fontainebleau qui est l'unique forêt à avoir obtenu le label (2012).

La concertation et le renouvellement de la gouvernance sont au cœur de la démarche qui s'appuie sur les concepts du développement durable, avec un Comité national d'orientation (composé d'experts) et les comités de pilotage installés pour chaque forêt.

Depuis 2007, les apports du label Forêt d'Exception® sont déjà significatifs en matière de mobilisation et de mise en synergie des acteurs, en termes de communication, de créativité et surtout d'ambition des projets concrétisés sur les forêts domaniales concernées. Sa capacité à mutualiser et transférer les expériences, au sein du réseau et vers les autres forêts, reste à confirmer avec le temps.

[Intervention](#)

- **La gestion et l'exploitation de la forêt vues par les Français**

Résultats issus des enquêtes Forêt et Société 2003-2012

Anne-Marie GRANET – ONF - Direction de l'environnement et des risques naturels de l'ONF

Depuis 2003, deux enquêtes quantitatives et plusieurs études qualitatives sur les relations entre forêt et société ont été entreprises à l'initiative de l'ONF avec des partenaires scientifiques. Elles permettent de disposer d'un matériau riche et diversifié pour appréhender les pratiques et représentations de la forêt et de sa gestion par les Français en ce début de XXIe siècle.

Globalement la gestion et l'exploitation de la forêt sont largement méconnues des Français qui ont une vision essentiellement patrimoniale de la forêt.

Les enquêtes montrent pourtant que les Français ne plébiscitent pas non plus une sanctuarisation générale de la forêt. L'évolution des jugements vis-à-vis des coupes entre les enquêtes de 2004 et 2010 mérite cependant réflexion. Les interventions de "restauration" de la forêt conservent en revanche une forte légitimité aux yeux des Français.

[Intervention](#)

- **La marque « Morvan Nature et Talents »**

Emmanuel CUCHET, PNRM - Chargé de mission Forêt-Filière Bois

Créé par trois associations du Morvan : Morvan Terroirs, Artisan Bois Morvan et l'Association Française du Sapin de Noël Naturel sous l'égide du Parc naturel régional du Morvan, la « signature ombrelle » Morvan, Nature et Talents visent à promouvoir les produits agricoles et forestiers et les activités de service (gîtes, chambres d'hôtes...) porteurs de l'authenticité morvandelle et valorisant le territoire.

L'idée est de créer des synergies entre filières et de déployer une communication globale. L'image de chacun est au service de tous et l'image de tous au service de chacun pour la valorisation des produits et talents du Morvan. La signature Morvan peut faire vendre du sapin de Noël, mais le sapin peut aussi vendre le Morvan. Les professionnels adhérents à cette démarche s'engagent à porter et à promouvoir la signature, à se recommander les uns les autres dans une logique de « rebond » pour inviter notamment la clientèle touristique à découvrir progressivement le Morvan. Un producteur de miel pourra ainsi inviter des visiteurs à aller voir la scierie de son voisin, qui lui-même invitera à visiter les plantations de sapins de Noël d'un autre adhérent et ainsi de suite.

Les produits marqués respectent une charte avant tout basée sur l'origine géographique qui garantit que les matières premières naturelles d'un produit sont bien issues du Morvan.

En début d'après-midi, Jean-Paul TORRE du Ministère de l'Ecologie, Direction de l'Eau et de la Biodiversité, Bureau d'intégration de la Biodiversité dans les territoires, présentent les sujets d'actualité et sur lesquels le Ministère travaille en ce moment.

La salle réagit en mettant deux sujets au débat :

1/ la question est posée du soutien apporté par le Ministère à la création et au fonctionnement des réserves Biologiques dont il n'a pas été fait mention lors de la présentation. Le réseau de RBD/RBI comprend à l'heure actuelle environ 200 sites qu'il convient de conforter dans leur besoin d'inventaire, dans leur travail d'élaboration de plans de gestion et d'animation.

2/ le thème des services écosystémiques des forêts est ensuite soulevé. Peut-on qualifier les services par type d'écosystème ? Ya-t-il des pistes de recherches engagées sur ce sujet ?

La deuxième partie de l'après-midi est consacrée à la restitution du travail en ateliers par les trois rapporteurs :

- Pierre BEAUDESSON (CNPF) pour l'atelier 1. En lien avec la question précédente, le rapporteur indique que la Forêt Privée compte beaucoup sur le relai des Parcs pour faire valoir et mettre en œuvre la question des services rendus par l'écosystème forestier et le cas échéant pour réfléchir à la faisabilité de mesures sylvo-environnementales. S'agissant des changements climatiques amorcés, les membres de l'atelier ont mis en évidence trois

attitudes possibles de la part des (gestionnaires) forestiers : 1/ l'attitude consistant à ne rien faire et à parier sur le fait que la végétation parviendra à s'adapter ; 2/ celle qui consiste à observer finement les changements et à réagir très vite (sachant que la notion de vitesse rapide est souvent incompatible en matière forestière !) ; 3/ adopter un comportement pro-actif. Des solutions sont d'ores et déjà tracées dans un certain nombre de Chartes forestières de territoire et de Chartes de Parcs.

- Alice SEQUE WEILL (FNCoFoR) pour l'atelier 2. Le sujet des stratégies territoriales renvoie directement sur celui des Chartes forestières de territoire. Des questions se posent pour les Parcs en ce qui concerne leurs Chartes forestières de territoire, notamment celle de la plus-value qu'elles leur apportent par rapport à la Charte du Parc, celle des moyens disponibles sur lesquels planent de fortes incertitudes pour l'avenir (Faut-il compter sur des crédits fléchés par action et/ou par thème ou davantage transversaux ?), celle de l'animation qui reste au cœur des enjeux des CFT et de la réussite des actions des Parcs, celle de l'articulation entre les enjeux environnementaux, économiques et sociaux (Comment financer les différentes fonctions de la forêt ? Quelle est la place éventuelle du lobbying dans cet optique ?), celle enfin de la prise en compte de la forêt dans les documents d'urbanisme (sachant que la demande et l'attente des élus des territoires labellisés « Parc » est souvent grande dans ce domaine.
- Philippe LECOMTE (ONF) pour l'atelier 3. Pour communiquer ou faire savoir les forestiers disposent d'une multitude d'outils qui permettent de mettre en visibilité des sites ou des actions. A été notamment présenté au cours de l'atelier le label « Forêt d'exception » développé par l'ONF marquant ainsi la volonté de l'établissement d'affirmer son réengagement dans une démarche participative et d'accueil du public. S'agissant du regard que porte le public sur la forêt française dans sa globalité, se posent un certain nombre de questions de positionnement stratégique : quelle communication développer ? Plus précisément, faut-il communiquer à l'aide d'opérations spécifiques ou faut-il vulgariser et faire comprendre des principes de gestion ? Il faut également s'interroger sur ce que permet réellement une marque et comment s'assurer de la qualité d'un label ou d'une marque ?

A l'issue de ces restitutions mettant en évidence la richesse des débats qui se sont tenus en atelier, la parole est donnée à Yves POSS en sa qualité de témoin. Celui-ci fait remarquer avec satisfaction qu'un certain nombre de questions posées en introduction de ces deux journées de séminaire et lors du cadrage préalable des débats ont trouvé des réponses.

Yves POSS fait remarquer qu'un travail serait néanmoins nécessaire à partir de ces travaux pour retrouver de la cohérence et remettre en perspective les nombreuses idées débattues.

Il livre ensuite quelques remarques se rapportant aux conclusions des ateliers :

- le fait que les Parcs s'intéressent aux enjeux liés au bois, à l'aval de la filière et aux entreprises de transformation est un élément notable. La question reste posée de l'emprise que les Parcs peuvent réellement avoir sur ces sujets ;

- le droit de propriété a souvent été mis en débat lors des deux journées de réflexion, montrant que les volontés des Parcs d'aménager le territoire se heurtent souvent au manque de dynamisme et de volonté d'une multitude de propriétaires privés qui peuvent apparaître comme un frein au développement. S'agissant des forêts publiques le constat est évident que l'héritage des forêts domaniales, jadis propriétés royales, puis du peuple dont le droit de propriété est porté par l'Etat, l'ONF en étant « légataire » est de plus en plus exercé par les élus locaux. L'évolution est sans doute liée à celle de notre société !
- la forêt remplit des services et fournit des produits. La question de l'articulation de ces deux dimensions reste posée. Elle n'a pas été résolue au cours du séminaire.
- Toutes les attentions sont focalisées sur la forêt gérée. Il faut faire porter les efforts également en dehors de ces espaces.

Yves POSS et Mickaël WEBER s'accordent pour dire que les aspects culturels ont été trop absents du débat. Yves POSS renvoie sur un article publié par Christian BARTHOD; Mickaël WEBER rappelle que les Parcs ont été créés à la fin des années 1960 sur cette notion.